



Le Délégué général aux Droits de l'Enfant, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, le mouvement sociopédagogique ChanGements pour l'égalité ainsi qu'un collectif d'associations bruxelloises dont le service d'Aide en Milieu Ouvert AtMOsphères viennent de formuler conjointement 8 principes directeurs et 7 recommandations susceptibles de fonder une procédure d'exclusion scolaire conforme aux droits des enfants.

[En pdf via le site du CGé](#)

C.VB, 25/11/13